

Communiqué de presse
Paris, le 12 juillet 2021

La Mission Locale pour l'emploi des jeunes du bassin d'emploi de Vierzon et les agences de l'emploi s'engagent en faveur de l'emploi des jeunes

Afin de faciliter l'accès des jeunes à l'emploi, la Mission Locale de Vierzon, AKTO et 5 agences d'emploi ont signé des conventions de partenariat ce 9 juillet 2021 à Lury-sur-Arnon, en présence de Madame la Sous-Préfète de Vierzon, Nathalie LENSKI.

Ces conventions sont la déclinaison locale de l'accord-cadre national signé fin mars 2018 par la DGEFP, Prism'emploi, l'Union Nationale des Missions Locales, le FAF.TT (devenu AKTO) et le FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire). Cette démarche s'inscrit globalement dans le dispositif « Mission Jeunes » porté par la branche du travail temporaire. L'objectif est de développer le partenariat entre les réseaux des agences d'emploi et des Missions Locales afin d'être au plus près des besoins des jeunes.

ACCOMPAGNER LES JEUNES DU TERRITOIRE DE LA MISSION LOCALE DE VIERZON VERS L'EMPLOI

- La Mission Locale intervient sur un territoire composé de 27 communes réparties sur 2 communautés de communes, Vierzon-Sologne-Berry et Cœur de Berry.
- En 2020, 1008 jeunes, sur les 2 567 en contacts, ont été accompagnés par la Mission Locale de Vierzon, dont 47% de femmes et 53% d'hommes. Dans une période plus complexe liée à la crise sanitaire, ce sont 260 jeunes en plus qui ont été accompagnés par rapport à 2019.
- 613 sont entrés en situation d'emploi et 518 jeunes ont bénéficié de dispositifs nationaux, comme la Garantie jeunes, le PACEA (Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie) et le PPAE (Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi).
- Par rapport à l'année 2019, 125 jeunes de plus ont eu accès à un plan de formation.
- 580 nouveaux contrats de travail ont été signés en 2020 dont 82 % en CDD et 17 % en CDI. 145 parcours de formation pour 114 jeunes ont été réalisés. Et 198 offres ont été collectées.
- Objectifs du partenariat : favoriser l'accès des jeunes à l'emploi, leur permettre de découvrir de nouveaux métiers, de rencontrer de potentiels employeurs, d'accéder à une première expérience professionnelle grâce aux missions d'intérim.
- En combinant missions d'intérim, actions de formation et accompagnement renforcé, la mission locale accompagne les jeunes sortis du système scolaire en construisant avec eux leur parcours vers l'emploi. Sur l'ensemble des jeunes accompagnés en 2020, 14 % de ces jeunes sont mineurs, 24% résident en quartier prioritaire de la ville et 16% en zone rurale.

DES AIDES CONCRÈTES POUR S'INSÉRER DURABLEMENT SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

- Les solutions apportées par le FASTT permettent de lever les freins périphériques à l'emploi des jeunes : services de location de véhicules, garanties d'accès au logement, solutions de garde d'enfants, solutions budgétaires pour un achat, services de santé.
- Démarche lancée en 2014 par un accord national, renouvelé le 21 mars 2018 et dont la déclinaison opérationnelle est assurée par AKTO.
- L'engagement des agences d'emploi se traduit par un rapprochement facilité entre les jeunes et les entreprises du bassin d'emploi concerné, un partage et une identification des prérequis attendus sur les postes de travail à pourvoir, ainsi que par un suivi continu de la mission, avec une potentielle médiation avec le jeune à la fin de celle-ci.

CHIFFRES CLÉS MISSION LOCALE DE VIERZON

→ 1008 jeunes accompagnés en 2020

→ 169 missions d'intérim réalisées en 2020 pour 90 jeunes (28,26 % des entrées en situation d'emploi)

→ L'ensemble des agences d'emploi associées

CHIFFRES CLES EN REGION CENTRE-VAL-DE-LOIRE

- Plus de 36 666 salariés intérimaires en équivalent temps plein, soit 4,7 % de l'emploi intérimaire en France
- 434 agences d'emploi sur le territoire
- L'évolution de l'emploi intérimaire est de -3,5% en avril 2021 par rapport à avril 2019.

« Le travail temporaire est un creuset d'innovation sociale et un vrai tremplin professionnel pour les jeunes les moins qualifiés. Face aux obstacles posés par la crise pour ces jeunes qui souhaitent accéder à un emploi durable, notre rôle consiste à mobiliser les agences d'emploi pour aider les jeunes à gagner en qualifications et en compétences » déclare **Didier Roche, Président régional de Prism'emploi Centre-Val-de-Loire.**

« Dans le contexte de crise sanitaire qui a placé notre jeunesse en situation d'urgence, il est primordial de mobiliser, avec nos partenaires, tous les leviers disponibles pour accompagner nos jeunes. Plus aucun jeune de notre République ne doit rester sans solution ! Il est de notre responsabilité d'innover en expérimentant. Nous souhaitons, avec nos partenaires professionnels de l'accompagnement, « produire un choc » suffisamment fort pour redonner de l'espoir à nos jeunes », déclare **Frédéric Dupin, Président de la Mission Locale du Pays de Vierzon.**

**Les 5 agences signataires : MANPOWER ; ADECCO ; RANDSTAD ; JUBIL INTERIM ;
ENTRAIDE TRAVAIL TEMPORAIRE**



Contacts presse

Ema Hazan

06.64.56.11.74

Ema.hazan@plead.fr

Juliette Prost

06.72.47.53.28

Juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi

À propos d'AKTO réseau travail temporaire

Le 1er opérateur de compétences en proximité AKTO est l'opérateur de compétences des services à forte intensité de main-d'œuvre. Il accompagne 27 branches professionnelles dans leur stratégie de développement des compétences : agir pour l'alternance, l'emploi durable et la construction de parcours professionnels, accompagner la performance des entreprises en renforçant la montée en compétences et la qualification des salariés, déployer sur l'ensemble du territoire en métropole et dans les DROM les actions en faveur de l'attractivité des métiers et des emplois, développer les synergies entre les acteurs de la formation professionnelle.

À propos du FASTT

Le FASTT conçoit, met en œuvre, pour l'ensemble des salariés intérimaires, des aides, des services, des solutions pour faciliter leur vie quotidienne et sécuriser leur vie professionnelle. Logement, santé, prévention, mobilité, budget, famille, social, le FASTT est la plateforme d'animation de la politique sociale au bénéfice des intérimaires. Le FASTT pilote le régime de complémentaire santé obligatoire des salariés intérimaires, qui couvre 900 000 bénéficiaires y compris entre leurs missions.

À propos de la Mission Locale de Vierzon

En 2021, toute l'équipe de la Mission Locale de Vierzon va poursuivre et intensifier sa présence "hors les murs", promouvoir l'engagement, fédérer et articuler les énergies avec ses différents partenaires, permettre un accompagnement pour chaque jeune du territoire, leur proposer des solutions adaptées et toujours plus d'actions de remobilisation !